

LES CENTRES DE FORMATION GNFA



LE STATUT DE VOTRE ALTERNANT

Votre alternant est considéré comme salarié en formation. Cette formation peut être suivie sous différents types de contrats :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

L'OBTENTION DU TITRE

Il permet d'accéder à la qualification professionnelle de « **vendeur automobile** » échelon 20 de la convention collective des Services de l'Automobile.

VALIDATION DE LA FORMATION

Contrôle continu et examen final devant un jury de professionnels
5 études de cas (de 1 ou 2h chacune), dont 1 nationale
5 épreuves pratiques (de 30min ou 2h chacune)
1 oral devant jury de 30min

EN CAS D'ÉCHEC

Le candidat reçoit une attestation de réussite des blocs de compétences acquis, d'une durée de validité de 5 ans.

LE COÛT DE LA FORMATION

Le coût contrat est de 11 100€* sur la base de 12 mois.

*Le coût total de la formation est calculé sur la durée du contrat. Coût contrat pris en charge par l'OPCO Mobilités

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Consultez le site www.gnfa-auto.fr ou scannez le QR Code.



RECRUTEZ VOTRE FUTUR·E

TECHNICIEN·NE EXPERT·E APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

FORMATION EN ALTERNANCE AVEC L'ÉCOLE NATIONALE DU GNFA

DES FORMATIONS EN ALTERNANCE PARTOUT EN FRANCE



APPRENTISSAGE
PROFESSIONNALISATION
**CHOISISSEZ LE CONTRAT
QUI VOUS CONVIENT**



GNFA-AUTO.FR



LA MISSION DE TECHNICIEN·NE EXPERT·E APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

Vous recherchez un collaborateur passionné par l'automobile, avec de bonnes capacités de raisonnement, aimant l'électronique et le travail de précision. Au cours de la formation, il apprendra à intervenir dans le **diagnostic des dysfonctionnement des systèmes embarqués** (Lidar, climatisation, pompe à chaleur, navigation et caméra...), et **différentes motorisations** (thermique, hybride et électrique). Selon son expérience, la taille de la structure dans laquelle il travaille, il pourra intervenir aussi dans la **maintenance et le conseil client**. Expert qui doit maîtriser un ensemble de savoirs et savoir-faire allant de la dépollution aux Interfaces Homme-Machine, il occupe un **poste clé au sein des ateliers après-vente automobile**.

LA FORMATION DE TECHNICIEN·NE EXPERT·E APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

Elle permet d'acquérir les compétences, aptitudes et connaissances du métier, dont la maîtrise est **attestée par un Titre à Finalité Professionnelle** délivré par l'ANFA au nom de la branche des Services de l'Automobile. Cette formation prépare vos collaborateurs **aux techniques professionnelles** qui lui permettront la **réalisation d'activités de :**

- Les moteurs thermiques, électriques et hybrides ainsi que les équipements périphériques,
- L'ensemble des systèmes de conduite, confort et sécurité des véhicules.

LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT



À partir de
18 ans



Motivé·e par
l'**automobile**



Titulaire du
Permis B



Passionné·e
par la technique



Diplômé·e
d'un **Bac Pro**
ou équivalent

POURQUOI FAIRE LE CHOIX DE L'ALTERNANCE ?



Formation courte de **15 mois**



85%⁽¹⁾ d'**insertion en CDI**
à l'issue de la formation



93%⁽²⁾ de **réussite** aux examens



Environ **3 semaines** en
entreprise et **1 à 2 semaines**
par mois en centre de
formation



Des formateurs **professionnels**

⁽¹⁾ ⁽²⁾ Source GNFA, 2019/2020

DURÉE DE LA FORMATION ET DOMAINES D'ENSEIGNEMENT

675 H / 15 MOIS

CONTRÔLE, DIAGNOSTIC ET MAINTENANCE

- Diagnostic, contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution essence/diesel
- Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique/multiplexée
- Diagnostic des systèmes mécaniques
- Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative VE/VH et GPLc/GNV
- Maintenance des systèmes mécaniques

605 H



CONSEILS ET APPUI TECHNIQUE AUPRÈS DU CLIENT ET DU RÉCEPTIONNAIRE

- Collecter les informations techniques
- Expliquer et argumenter une solution technique

14 H



TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE ET CONNAISSANCES TECHNIQUES

- Intégrer un nouvel arrivant
- Faciliter l'apprentissage en milieu de travail
- Identifier des besoins en formation technique
- Animer une formation technique

14 H



PRÉPARATION À L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

7 H



RÉGULATION PÉDAGOGIQUE

35 H

